



PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL

Les violences sexistes et sexuelles dans mon entreprise : c'est NON !



Objectifs

- Savoir définir les violences sexistes et sexuelles (VSST)
- Comprendre les enjeux pour les salariés et pour l'entreprise : santé et obligations légales
- Identifier les facteurs de risques
- Solliciter les ressources internes et externes à l'entreprise ainsi que les outils à disposition
- S'approprier les moyens de construire un plan de prévention



Programme

- Pourquoi s'occuper des VSST
- Définition des VSST
- Facteurs de risque
- Ressources utiles au traitement et à la prévention des VSST
- Les actions à mettre en œuvre dans l'entreprise : référent, formation, affichage, etc
- Présentation d'une boîte à outils : vidéos, documents, etc



Public concerné

- Dirigeant, encadrant
- Equipe RH
- Infirmier-ère du travail
- animateur HSE
- Membres CSSCT/CSE



Intervenant

- Psychologue du travail



Inscription & informations

Sadia Agrare : 02 76 08 12 11
Mail : formations@amsn.fr
Inscription : amsn.fr / VSST